



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 36**  
**Hebdos régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

**Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrielle-portuaire de Saguenay**

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS**

**Québec, le 18 juillet 2019** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrielle-portuaire de Saguenay* par Énergir s.e.c., à compter du **mardi 13 août 2019, à 19 h**, à la **Salle Le Fjord du Saguenay** de l'**Hôtel La Saguenéenne**, située au 250, rue des Saguenéens, à Saguenay. Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. Elles seront retransmises en direct en mode vidéo dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

**COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?**

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent tout de même exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des règles de participation en audience publique à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « [Participer](#) ».

**COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE OU UNE OPINION VERBALE ?**

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M<sup>me</sup> Annie Cartier. Vous devez transmettre le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) disponible dans le site Web du BAPE **au plus tard le 24 juillet 2019**. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez transmettre votre avis d'intention par télécopieur au 418 643-9474 ou nous informer par téléphone en composant le 418 643-7447 poste 433 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 7 août 2019 à midi** en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#), ou par la poste, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de M<sup>me</sup> Annie Cartier**. Les personnes désirent transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à [desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca](mailto:desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca).

Par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Conformément à la loi, le BAPE veille à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission et seront ensuite diffusés dans le site Web du BAPE.



## **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de La Baie, 1911, 6<sup>e</sup> Avenue, Saguenay ;
- Bibliothèque publique de Chicoutimi, 155, rue Racine Est, Saguenay ;
- à Québec, au bureau du BAPE, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 ;
- dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse [www.ree.enviroennement.gouv.qc.ca](http://www.ree.enviroennement.gouv.qc.ca).

## **LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !**

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, au plus tard le 7 novembre 2019.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Annie Cartier, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 poste 433 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca](mailto:desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca).

Source : Alexandre Corcoran-Tardif  
Conseiller en communication  
418 643-7447, poste 538 ou 1 800 463-4732  
[desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca](mailto:desserte-gaz-naturel-saguenay@bape.gouv.qc.ca)